

# Offrir une messe

*« Que l'Esprit Saint fasse de nous une éternelle offrande à ta gloire »*

Faire célébrer une messe est un bel acte de foi dans l'Eucharistie, offrande du Christ à son Père. Par ce geste, nous confions à Dieu et à la prière de l'Eglise nos vies et celles de nos proches.

On peut demander de célébrer une messe pour des mariés, une naissance, un événement difficile ou beau, un proche en difficulté, un défunt, un succès... Ainsi, l'Eglise donne aux fidèles et à la paroisse toute entière de s'associer plus étroitement à cette offrande en confiant au prêtre une intention particulière lors d'une célébration.

## Comment participer à cette offrande :

### Aux accueils et permanences dans les différents clochers

En précisant :

- ▶ vos coordonnées,
- ▶ la date souhaitée (une date anniversaire, une date à laquelle vous pouvez vous associer à la messe par votre présence et/ou par votre prière),
- ▶ l'intention, ou si vous souhaitez rester discret sur l'intention, vous pouvez mentionner "pour une intention particulière",

En versant 16 € (offrande conseillée par les évêques de France) en espèce ou par chèque à l'ordre de "paroisse de Cergy".

### Par courrier

Vous pouvez directement demander à un prêtre qu'il célèbre une messe à votre intention, ou lui envoyer l'intention par voie postale (en précisant comme ci-dessus)

Quelle que soit votre demande, il est très important de la faire au moins une semaine avant la célébration : ainsi, le secrétariat et les sacristains peuvent reporter sans peine votre intention.

**Le montant de l'offrande est fixé par la conférence des évêques de France, actuellement 16 € pour une intention de messe. Elle participe à la vie de l'Eglise locale et aux conditions de vie du prêtre.**

Si vous souhaitez que ces intentions soient régulières, vous pouvez dès le début fixer le nombre de messes que vous souhaitez offrir et verser le montant correspondant dès la remise de votre intention.

(Une messe : 16€, une neuvaine : 144€)

*Bien qu'une offrande corresponde à une seule messe, les prêtres de notre paroisse portent pendant toutes les messes de la semaine les intentions données à l'occasion de la messe dominicale.*